

COMPTE RENDU DE L'AGO en SICILE DU 26 septembre 2022

- 9h 00

- Accueil des participants
- Le quorum étant atteint 150 votants (36 pouvoirs et 114 adhérents présents),
- L'assemblée générale est déclarée ouverte

- LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

- Jacques VEYLET

- NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

- Claude LURASCHI

- MOT DU PRESIDENT

- Message de bienvenue

- PRESENTATION DES NOUVEAUX ADHERENTS

- Denise Klément présente les nouveaux adhérents.

- RAPPORT MORAL et RETROSPECTIVE FILMEE 2021/2022

- Intervention de Catherine PERNOT

- Activités réalisées ou à venir depuis septembre 2021 jusqu'à décembre 2022 pour un total d'environ 800 participants et 24 Brèves et Films.

- ~~Pas de vote du rapport moral.~~

- Film de Jacques VEYLET

- RAPPORT FINANCIER

- Intervention de Gérard CHAUDERLOT

- Présentation de différents tableaux de gestion pour l'exercice 2021

- Les recettes de l'exercice, versements de la part des C.S.E et cotisations des adhérents s'élèvent à 51 420€ contre 44 486€ pour l'année dernière en hausse de 15,5% dont 15% en application des nouvelles conventions et une augmentation régulière de nos adhérents sur 4 ans.

- ~~Les charges s'élèvent à 72 800€ provenant principalement des dépenses liées à l'organisation de l'AG de décembre 2021 à Villepreux.~~

- Le résultat de l'exercice 2021 y compris la reprise de provisions est négatif de 7 113€.

- Résolution n°1 :

« L'Assemblée Générale approuve le résultat définitif de l'exercice 2021 de 7 113 € et son affectation au Report à Nouveau qui s'élève à 97 681€ ».

La résolution est adoptée à l'unanimité

- Présentation du budget prévisionnel au 31/12/2022 qui enregistre une reprise très forte des activités depuis janvier 2022. Jamais le Club n'avait proposé autant à ses adhérents. Une belle AG en Sicile et des surprises pour le dernier trimestre 2022 permettent de présenter un budget en ~~équilibre~~

- Pas de vote du budget prévisionnel

- Présentation du résultat prévisionnel :
Le résultat serait positif de 495€.

~~Résolution n°2~~

« L'Assemblée Générale approuve le résultat prévisionnel pour l'exercice 2022 qui sera arrêté au 31/12/2022 à un montant positif de 495€ ».

La résolution est adoptée à l'unanimité

- COTISATION ANNUELLE

Pour 2023, le montant de la cotisation reste inchangé soit : 40€ malgré l'inflation.

Résolution n°3

Le montant de la cotisation pour 2023 est approuvé à l'unanimité

- POUVOIRS à DONNER à PATRICIA HERMANN

Les pouvoirs à donner à Patricia Hermann sont définis en pièce jointe du présent procès-verbal.

Résolution n° 4

« Autorisation est donnée à Patricia Hermann, adhérente de l'Association demeurant au 187 Allée de la Clairière, 91190 Gif sur Yvette, pour effectuer toutes opérations nécessaires sur les ~~Comptes bancaires ouverts chez LCL de façon permanente et ce à compter de ce jour.~~ »

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- RESULTAT DE L'APPEL A CANDIDATURE

Intervention de Claude LURASCHI

Trois personnes qui aidaient depuis l'année dernière des membres du Conseil se sont portées candidates soit :

- Patricia Hermann
- Cécile Mouet
- ~~Pascal Chrétien~~

